

## Rapport de gestion 2002

---



Servisa est une entreprise commune de  
prévoyance professionnelle des Banques Cantonales  
et de Helvetia Patria Assurances



**Servisa**  
Fondations collectives des Banques Cantonales



# Rapport de gestion 2002

## L'essentiel en un coup d'œil: Chiffres clé 2002 du groupe Servisa

Fondations collectives  
Servisa et Servisa Supra

Ne répondent des échéances  
des Fondations collectives que  
la fortune de prévoyance d'une  
œuvre de prévoyance  
concernée.

Volume d'affaires		2002	2001
Contributions encaissées	CHF mio.	753,1	657,9
Production nouvelle (primes annuelles)	CHF mio.	45,7	38,0
Produit du capital	CHF mio.	79,6	68,0
Distribution du surplus de bénéfices	CHF mio.	0,1	12,3
Portefeuille		2002	2001
Nombre de contrats		4 656	4 240
Nombre de personnes assurées		41 783	36 847
Fortune investie	CHF mio.	2 290,5	2 062,8
Capitaux d'épargne réglementaires	CHF mio.	2 326,0	1 909,1
Somme au bilan	CHF mio.	2 569,3	2 210,8
Degré de couverture		2002	2001
Servisa		97,0 %	103,8 %
Servisa Supra		91,9 %	97,4 %

Le groupe Servisa comprend  
également, outre les fonda-  
tions collectives, Servisa  
Fondation de libre passage  
et Servisa SA. Les comptes  
annuels de Servisa Fonda-  
tion de libre passage et  
Servisa SA sont tenus séparé-  
ment. Afin d'avoir une vue  
globale, nous publions ce-  
pendant ci-contre les chiffres  
clé de ces deux différents  
importants domaines de  
Servisa.

Servisa Fondation de libre passage		2002	2001
Nombre de comptes		27 654	26 368
Fortune investie	CHF mio.	847,2	730,0
– Investissements en tires	CHF mio.	82,0	89,6
– Valeurs nominales	CHF mio.	765,2	641,2
Nombre de Banques Cantonales participantes		9	9

Servisa SA		2002	2001
Volume d'affaires			
Chiffre d'affaires	CHF mio.	1,7	1,7
Portefeuille		2002	2001
Nombre de contrats gérés		338	353
Nombre de personnes assurées dans ces contrats		4 183	4 158
Fortune investie dans ces contrats	CHF mio.	222,8	191,6

# Table des matières

6	Montées, descentes et accélération dans les courbes
8	Production nouvelle et portefeuille
9	Contributions encaissées
10	Prestations de Servisa et de Servisa Supra
11	Placements de la fortune
12	Situation conjoncturelle, état des placements et rendements
13	Evolution de la performance
14	Développement du degré de couverture
15	Frais d'administration et de distribution
16	Organisation
18	Tableau d'un client: Digitoner Service S.A.
20	Bilan Servisa
21	Compte d'exploitation Servisa
22	Annexe au bilan et au compte d'exploitation 2002 de Servisa
24	Bilan Servisa Supra
25	Compte d'exploitation Servisa Supra
26	Annexe au bilan et au compte d'exploitation 2002 de Servisa Supra
28	Rapport de l'organe de contrôle pour Servisa
29	Rapport de l'organe de contrôle pour Servisa Supra
30	Impressum

Servisa est une entreprise commune de  
prévoyance professionnelle des Banques Cantonales  
et de Helvetia Patria Assurances

 **Banque Cantonale**

**HELVETIA  
PATRIA** 

## Montées, descentes et accélération dans les courbes

Quel est donc le charme d'un tour sur le grand 8? Apparemment, c'est de monter au sommet sans peine, de dévaler la pente à toute vitesse et d'accélérer dans les virages, l'estomac crispé malgré la certitude que rien de grave n'arrivera... D'une certaine manière, le parcours est toujours trop court et pourtant: s'il durait trop longtemps, cela finirait mal.

L'exercice 2002 de Servisa est comparable à cette attraction foraine. Et pas seulement pour Servisa: la totalité de la branche de la prévoyance du personnel a été malmenée à tel point que bien des participants à ce marché en ont perdu l'appétit. Pour Servisa toutefois, les montées ont au moins compensé les descentes et les nombreuses courbes ont été maîtrisées avec énergie. Mais ne nous leurrons pas: la course n'est pas encore terminée.

### Une année de contradictions

En 2002, le système de la prévoyance professionnelle fut en Suisse le centre de bien des discussions publiques et jamais n'a été aussi présent dans les médias. Non seulement le système a reçu sa part de coups, mais également tous ceux qui le soutiennent, et en particulier les fondations collectives. Il n'est pas question ici de savoir dans quelle mesure ces critiques sont justifiées ni de polémiquer une nouvelle fois à ce sujet. Il convient toutefois de relever que bien des points soulevés à l'encontre des fondations collectives en bloc ne concernent pas Servisa. Cette affirmation n'est pas due au fait que Servisa travaille mieux que toutes les autres, mais parce Servisa est construite et fonctionne différemment. Et pour cette raison, Servisa peut – comme elle l'a déjà fait dans les années passées – présenter ouvertement dans ce rapport de gestion le résultat des placements; pour plus de transparence, elle a même ajouté des éléments concernant le développement de la performance et le degré de couverture (voir pages 13 et 14).

L'exercice 2002 restera dans l'histoire celui de l'année de contradictions. Suite à l'insécurité générale sur le marché, un nombre extraordinaire d'entreprises a cherché à rejoindre Servisa. Il y en avait tant que, vers la fin de l'année, des mesures draconiennes ont dû être prises pour que la capacité d'assurer le risque à long terme de Servisa soit garantie. Jamais par le passé Servisa n'a eu de si grandes chances de croissance que dans le courant de cette année – et jamais les limites imposées n'ont été si grandes pour compromettre ces chances.

Ce qui est souhaitable et ce qui est réalisable

L'aspect positif tout d'abord: en matière de conseils et de gestion, Servisa peut affirmer qu'elle continuera d'offrir ses prestations de service, qui ne craignent pas de soutenir la comparaison. Une croissance de 20 % pour les affaires nouvelles, de 41 % pour les affiliations et un taux infime de résiliations de contrats reflètent une image claire et nette dans ces temps difficiles. Et c'est justement durant ces périodes difficiles que l'innovation est demandée: Grâce à «ServisaNet», Servisa peut offrir à ses clients une prestation d'avant-garde en Suisse: une administration entièrement électronique de leurs contrats de prévoyance par le biais d'Internet. Aspect moins positif: en 2002, l'environnement économique s'est fortement dégradé dans tous les domaines, mais spécialement dans celui de la prévoyance du personnel. Il est évident que la vie des prestataires de services financiers n'est pas facile dans une période de baisse dramatique du cours des actions et de mauvaises nouvelles quotidiennes du monde de l'économie. Il est donc tout aussi évident que les assurés du 2<sup>ème</sup> pilier montrent un intérêt justifié pour savoir si leurs futures rentes sont garanties. Un taux d'intérêt minimal fixé n'est pas facile à atteindre au vu de la situation économique actuelle et n'a aucun sens s'il ne peut pas être obtenu selon les exigences légales. L'abaissement du taux d'intérêt minimal à 3,25 % a été un premier pas dans la bonne direction. Mais, même si le constat en est impopulaire, nous en prenons tout de même le risque: le taux d'intérêt de 3,25 % est encore trop élevé au vu des circonstances actuelles. Un tel taux ne laisse aucune possibilité aux institutions de prévoyance de constituer des nouvelles réserves permettant d'assurer le risque à long terme. La «tentation» de comportements de placements hasardeux est grande. Il faut espérer qu'il n'y ait pas trop de prestataires pour y succomber et que les signes du temps soient repérés plus tôt à l'avenir. Les décideurs politiques n'y échapperont pas non plus et devront prendre en considération les besoins et les conditions existantes sur le marché lors de leurs décisions.

Une échéance à long terme n'est pas qu'une simple expression

Comme tous les autres prestataires, Servisa a dû accepter en 2002 les conséquences des pertes massives sur les cours. Le développement de la performance démontre clairement des valeurs négatives; les réserves sont épuisées. Finalement, pour la première

re fois dans l'histoire de Servisa Fondation collective, une légère insuffisance de couverture est constatée (voir page 14), alors que le degré de couverture de Servisa Supra se situait déjà en dessous de 100 % en 2001.

Y a-t-il une raison de paniquer devant cette accumulation de nouvelles négatives?

Certainement pas si l'on remet ces informations dans leur contexte. La situation est difficile, et l'embellir serait déplacé. Mais la prévoyance professionnelle est une affaire à long terme comme il en existe peu: une personne assurée constitue son capital-vieillesse, qui financera plus tard sa rente de vieillesse, pendant une durée d'assurance maximale de 40 ans. Durant toutes ces années, des variables très diverses agissent sur ce capital et sur les rentes futures: le montant du taux d'intérêt, les distributions du surplus de bénéfices mais également le montant du taux de conversion qui fait actuellement l'objet de discussions dans le cadre de la révision de la LPP. Revenons sur l'image du grand 8: à chaque descente succède une remontée. L'insuffisance de couverture doit aussi être considérée sous cet angle: en ce qui concerne le degré de couverture, il s'agit d'une grandeur extrêmement volatile réagissant de manière très sensible aux divers facteurs, vers le haut comme vers le bas. Grâce aux mesures entreprises et dès que la situation financière s'améliorera, nous sommes donc persuadés que le degré de couverture augmentera rapidement. Une chose est certaine: Servisa, ainsi que Servisa Supra, sont entièrement en mesure de remplir leurs obligations courantes! Vous pourrez en tirer vous-même les conclusions à la page 14 de ce rapport de gestion.

Avec élan dans la prochaine courbe

L'avenir de Servisa, voire même celui du deuxième pilier, est-il gravement menacé? La réponse à ces deux questions est un «non» catégorique. Servisa, Helvetia Patria Assurances et les Banques Cantonales en tant que cofondateurs avec elle, maintiennent les affaires de prévoyance professionnelle. Il est incontestable que ces affaires ne se déroulent actuellement pas sans peine. La course sur le grand 8, il est vrai, dure longtemps, mais pas dans une mesure qui nous ferait croire qu'elle n'a pas de fin. Nous voulons profiter de l'élan que nous donnent les courbes nombreuses pour pouvoir maîtriser les suivantes. Servisa veut continuer de croître – mais seulement dans une proportion raisonnable qui respecte les marges de sécurité financières. Les affaires de prévoyance professionnelle à long terme ne doivent pas être de simples paroles prononcées en l'air. Le long terme présage aussi une route jonchée de difficultés, qui devront être surmontées ensemble. Ensemble avec vous, chers clients, ensemble avec les Banques Cantonales, ensemble avec nos collaboratrices et collaborateurs. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et de votre fidélité.

Theo Prinz  
Président du  
Conseil de Fondation

Peter Billerbeck  
Directeur

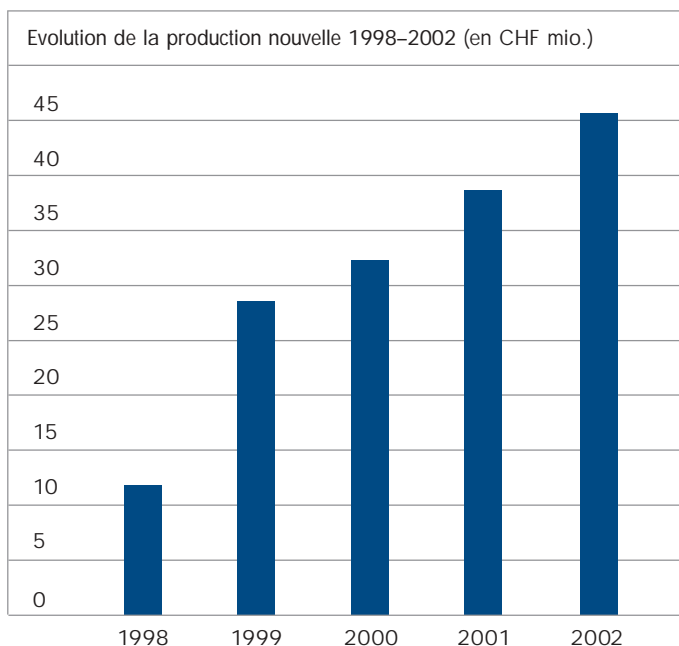


## Production nouvelle et portefeuille

### Production nouvelle

Malgré un environnement extraordinairement difficile, Servisa a pu enregistrer en 2002 une croissance de productions nouvelles de 20,3 % en dépassant une fois de plus les valeurs de l'année précédente. Des nouvelles affaires ont été conclues pour CHF 45,7 millions (la base étant la prime annuelle). Ces valeurs attestent l'efficacité du canal de distribution des Banques Cantonnales, notamment avec ce remarquable taux de conclusion de 41 %.

Ces valeurs auraient été nettement supérieures si, vers la fin de l'année, Servisa ne s'était pas vue contrainte de prendre des mesures draconiennes pour limiter cette croissance, en raison de la situation du marché. Ces dispositions étaient inéluctables pour garantir la capacité de risque à long terme.



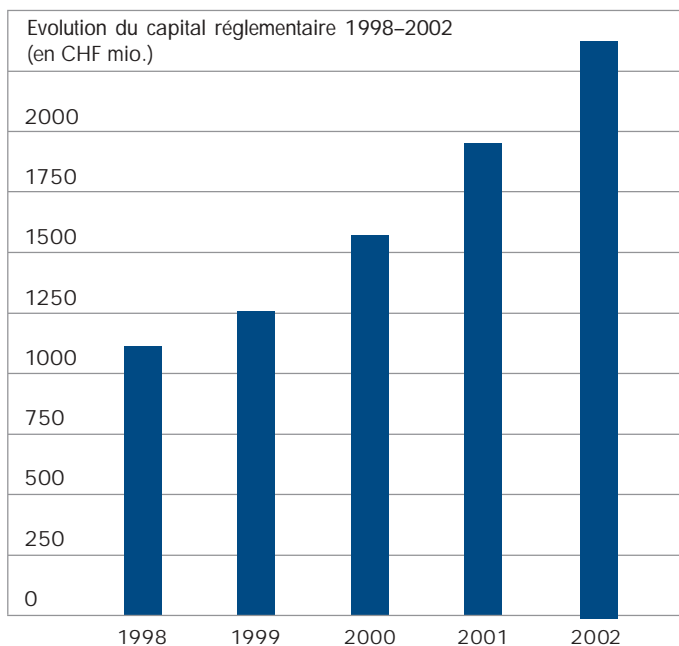
Portefeuilles	Servisa 2002	Servisa Supra 2002	Total 2002	Total 2001	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF mio.)	2 230	96	2 326	1 909	+ 417	+ 21,8
Nombre de contrats	4 301	355	4 656	4 240	+ 416	+ 9,8
Personnes assurées	39 947	1 836	41 783	36 847	+ 4 936	+ 13,3

### Portefeuille

Le nombre élevé de nouvelles affiliations se répercute sur les chiffres également nettement plus considérables du portefeuille. Le volume des personnes assurées a ainsi fortement augmenté et dépasse le nombre de contrats: cet état de fait indique aussi que Servisa devient de plus en plus attractive pour les entreprises de grande importance.

### Le capital réglementaire

Les primes uniques ont de nouveau atteint un montant non négligeable, notamment en raison des nombreuses nouvelles affiliations. Le capital réglementaire, y compris les montants des bonifications de vieillesse nettement en hausse, a augmenté de 21,8 %, et s'élève à CHF 2 326,0 millions.



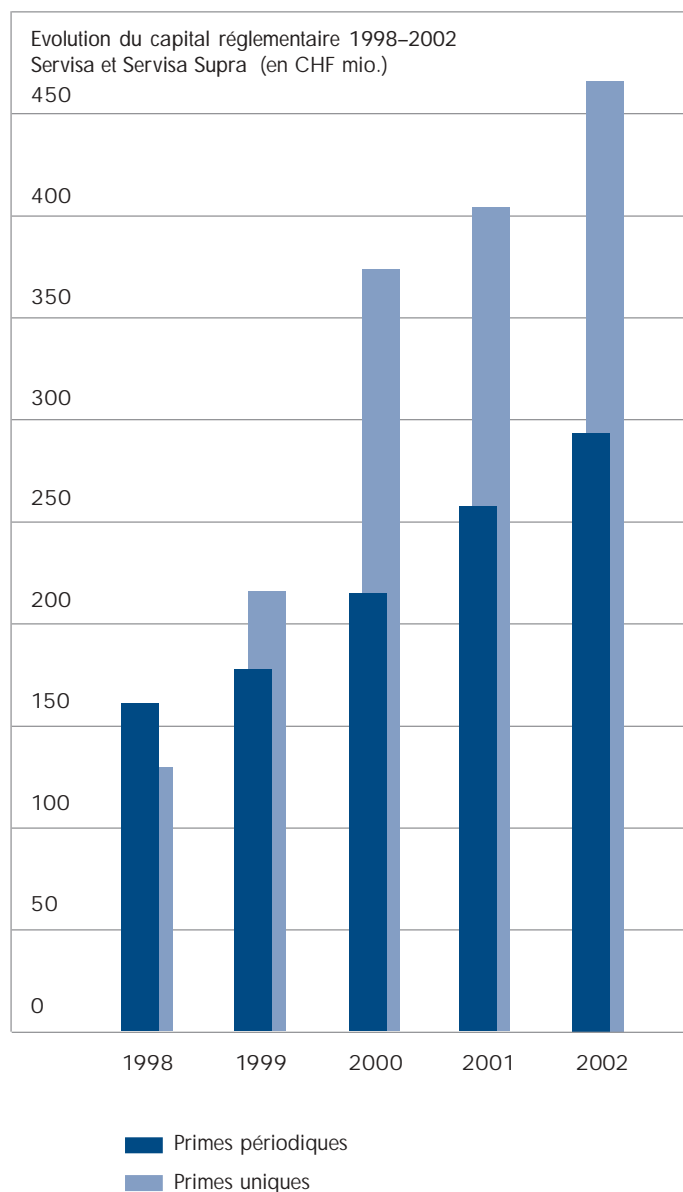


## Contributions encaissées

Contributions encaissées	Servisa 2002 CHF mio.	Servisa Supra 2002 CHF mio.	Total 2002 CHF mio.	Total 2001 CHF mio.	Variation absolue	Variation en %
Contributions encaissées	713,5	39,6	753,1	657,9	+ 95,2	+ 14,5
Primes périodiques:						
Bonifications de vieillesse	178,0	12,3	190,3	167,7	+ 22,6	+ 13,5
Primes de risques	59,5	3,2	62,7	59,0	+ 3,7	+ 6,3
Primes diverses	36,4	2,3	38,7	30,0	+ 8,7	+ 29,0
Primes uniques	439,6	21,8	461,4	401,2	+ 60,2	+ 15,0

Servisa et Servisa Supra ont atteint ensemble en l'an 2002 CHF 753,1 millions de contributions encaissées. Ce résultat signifie une augmentation de 14,5 % ou CHF 95,2 millions comparativement à l'année précédente. Que Servisa ait de nouveau pu enregistrer une augmentation significative des contributions encaissées face à la situation de ce genre d'affaires et à la concurrence est une réalité très réjouissante.

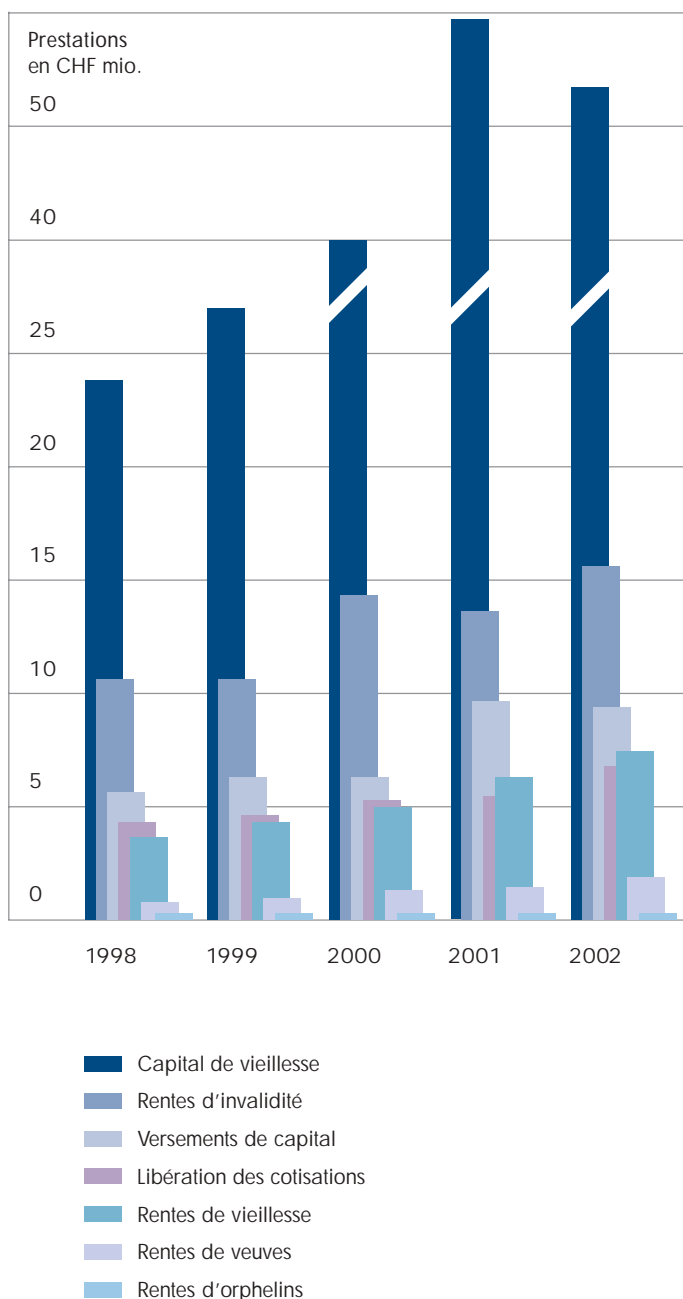
Par rapport à la globalité des contributions encaissées, l'augmentation des primes de risque se situe sensiblement au-dessous de la moyenne. Il s'avère que les mesures prises, destinées à introduire une tarification adaptée au risque (tarif de risque KT 01), ont eu une incidence positive pour la plupart des clients de Servisa.



## Prestations de Servisa et de Servisa Supra

	2002 CHF mio.	2001 CHF mio.
Prestations de vieillesse:		
Rentes de vieillesse	7,5	6,3
Capital de vieillesse	53,9	59,3
Prestations en cas de décès:		
Rentes de veuves	1,5	1,3
Versements en capital	9,0	9,7
Rentes d'orphelins	0,5	0,4
Prestations en cas d'invalidité:		
Rentes d'invalidité	15,7	13,6
Libération des cotisations	6,7	5,5
Résiliations de contrats/ fins des rapports de service	288,4	274,0
Versements d'excédents	85,1	85,9
<b>Total des prestations</b>	<b>468,3</b>	<b>456,0</b>

Bénéficiaires de:	2002 Nombre	2001 Nombre
Rentes de vieillesse	1 260	1 144
Rentes de survivants	331	316
Rentes d'invalidité	1 772	1 697
<b>Total des bénéficiaires de rentes</b>	<b>3 363</b>	<b>3 157</b>



Pour la première fois depuis de nombreuses années, le montant du versement des capitaux de vieillesse a diminué. Par contre, les prestations d'invalidité sont de nouveau sensiblement en hausse après avoir connu une légère baisse en 2001. En revanche, les prestations pour sorties de service lors de résiliations de contrats se sont pour ainsi dire stabilisées. Cette valeur est le reflet de la situation sur le marché d'une part et du faible pourcentage de résiliation de contrats d'autre part.

## Placements de la fortune

	Servisa 2002		Servisa 2001		Servisa Supra 2002		Servisa Supra 2001	
	CHF mio.	%	CHF mio.	%	CHF mio.	%	CHF mio.	%
Capitaux placés dans la Fondation de placement Prevista:								
Obligations suisses	1 031,7	48,5	1 002,2	50,3	39,0	45,5	26,4	39,4
Obligations étrangères (en monnaie étrangère)	94,6	4,4	102,9	5,2	4,5	5,4	3,8	5,7
Obligations Dollar+	27,7	1,3	25,7	1,3	1,1	1,3	0,8	1,2
Obligations Europe+	145,7	6,8	77,5	3,9	5,9	7,1	2,2	3,3
Obligations Yen	3,4	0,2	3,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Immeubles	205,7	9,7	190,3	9,5	12,5	14,9	9,7	14,6
Actions suisses	253,7	11,9	248,1	12,4	10,3	12,3	11,8	17,8
Actions étrangères	250,2	11,8	248,2	12,4	10,3	12,3	11,6	17,5
Prêts (via Prevista)	13,8	0,6	20,8	1,0	-	-	-	-
Compte de placements	1,7	0,1	2,9	0,1	-	-	-	-
Avoirs auprès de l'assureur	99,5	4,7	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total placements</b>	<b>2 127,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 921,9</b>	<b>100,0</b>	<b>83,8</b>	<b>100,0</b>	<b>66,4</b>	<b>100,0</b>
Placements pour le compte des œuvres de prévoyance	78,5		74,5		0,5		-	
<b>Total placements</b>	<b>2 206,2</b>		<b>1 996,4</b>		<b>84,3</b>		<b>66,4</b>	

La fortune investie dans des droits Prevista figure au bilan à sa valeur commerciale, les prêts accordés aux Banques Cantonales, par contre, à leur valeur nominale.

Les placements liés au produit «Placement individuel» apparaissent sous rubrique «Placements pour le compte des œuvres de prévoyance». Avec ce produit, les œuvres de prévoyance affiliées qui remplissent certains critères définis (fortune minimale à disposition, réserves) ont la possibilité d'investir des parts de leur fonds de prévoyance dans des groupes de placement de Prevista. Sur ces parts de fortune, les risques encourus sur les rendements ou sur les fluctuations de cours, doivent être assumés par les œuvres de prévoyance elles-mêmes. Pour la première fois dans ce rapport de gestion, la rubrique «Placements pour le compte des œuvres de prévoyance» est séparée du total, se différenciant du total des autres placements de fortune. Afin d'établir des comparaisons, les chiffres de l'année passée ont été adaptés de manière correspondante.

La part d'actions en pour-cent du portefeuille global a légèrement diminué comparativement à l'année précédente, en raison des pertes sur les cours essentiellement. La réduction de la part d'actions contraste avec l'accroissement de la valeur nominale des placements produit par l'afflux de capitaux.

Malgré un nouveau recul des cours faisant suite à celui qui s'est déjà produit l'année précédente, Servisa et Servisa Supra ont enregistré ensemble une hausse des placements de la fortune de 11,0%. Aujourd'hui comme hier, cette croissance est l'expression de l'évolution positive des affaires des deux fondations collectives.

## Situation conjoncturelle, état des placements et rendements

Après la mauvaise année précédente, les investisseurs espéraient une hausse des marchés boursiers. Jusqu'au printemps de 2002, il y eut des signes tangibles d'une reprise de l'économie mondiale.

Toutefois, ce climat s'altéra durant l'été 2002: la «bulle financière» des nouvelles technologies Internet éclate, les actes de terrorisme, les comptes-rendus relatant des manipulations de bilans et les salaires en partie exorbitants des managers entraînent les marchés des actions dans une défiance profonde. L'insécurité sur l'évolution conjoncturelle s'est nettement accrue sous l'influence du conflit irakien, avec la hausse du prix du pétrole et l'effondrement du marché des actions qui lui sont liés.

Pour les caisses de pensions, la situation se présente assez mal; d'autant plus que les rendements des obligations se situent au plus bas niveau de leur histoire et que les valeurs solides investies ne parviennent pas à atteindre le taux d'intérêt minimal prescrit de 3,25 %.

Le marché des actions s'est à nouveau massivement dégradé en 2002. Les papiers monétaires à court terme émis par les gouvernements représentent des placements indigènes sans risque. Suivent les emprunts des pouvoirs publics et des entreprises, avec des rendements mais aussi des risques supérieurs. L'immobilier, suivi par les actions faiblement ou fortement capitalisées, ont un potentiel de rendement encore plus élevé, mais le risque accru de fluctuation le

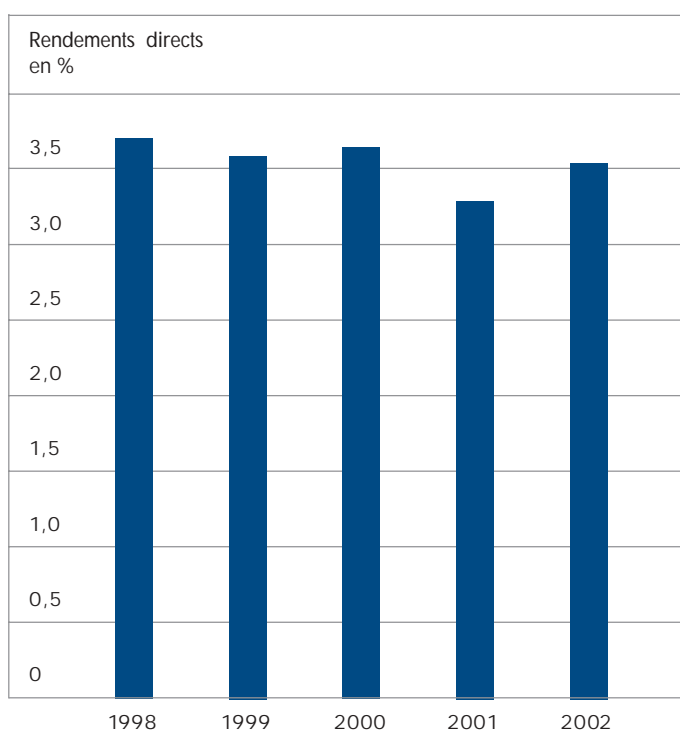
suit parallèlement. Enfin, l'atteinte de la performance souhaitée déterminera la stratégie à moyen et à long terme, soit la pondération des catégories de placements.

Le scepticisme général domine après les premières observations relatives à 2003. Abstraction faite du potentiel d'insécurité géopolitique, un tournant se dessine dans le cycle global d'investissement. La baisse des taux d'intérêt devrait conférer un nouvel élan à la conjoncture mondiale en 2003. Une fois de plus, ces prémices conjoncturelles devraient venir des Etats-Unis.

Servisa poursuit une politique de placement équilibrée, adaptée à sa capacité de gérer et de supporter les risques. Le but premier de ce principe est d'accroître la fortune à long terme et d'assurer un rendement durable et intéressant. La vaste diversification des placements réduit dans une large mesure les risques de cours de la Bourse. Le Conseil de Fondation de Servisa et de Servisa Supra définit la stratégie de placement, avec l'important concours d'une commission de placement. Cette stratégie est mise en pratique lors d'acquisition de parts de la Fondation de placement Prevista. Servisa n'investit aucune valeur dans des titres individuels, mais exclusivement dans des droits. Cette option engage Servisa à renoncer sciemment à la réalisation de gains sur capitaux. Les gains et pertes en capital non réalisés figurent séparément en fonction des variations de cours.

En réaction aux défis lancés par la conjoncture économique actuelle, Servisa se concentre sur la minimalisation du risque, le rendement optimal de la performance et l'observation et anticipation du développement du marché.

Origines des produits de la fortune en 2002 (Servisa et Servisa Supra)	Produits directs CHF
Droits Prevista	
Obligations suisses	41 456 278
Obligations étrangères (en monnaie étrangère)	5 401 206
Obligations Dollar+	1 742 000
Obligations Europe+	6 511 829
Obligations Yen	60 573
Actions suisses	2 473 519
Actions étrangères	3 161 921
Immeubles	12 268 115
<b>Total des droits Prevista</b>	<b>73 075 441</b>
Prêts (via Prevista)	386 361
Avoirs auprès de l'assureur	3 683 600
Liquidités	2 441 208
<b>Total des produits de la fortune</b>	<b>79 586 610</b>



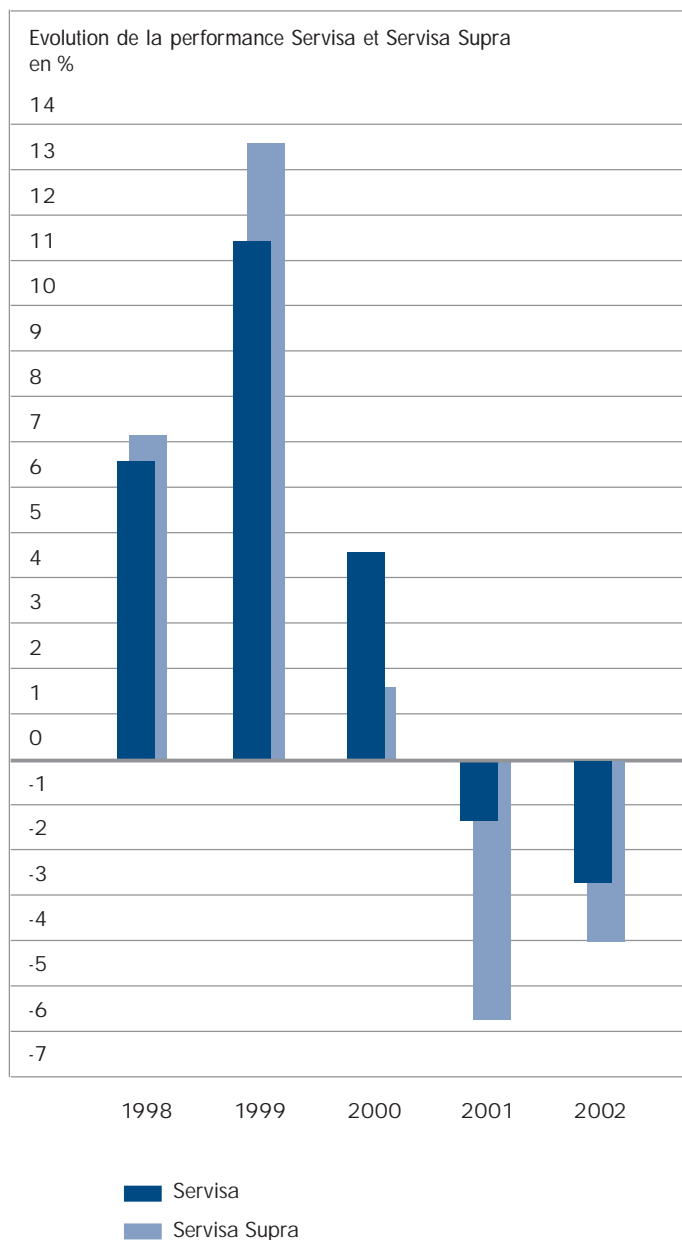
## Evolution de la performance

La performance est déterminée par le rendement ainsi que par les gains ou les pertes sur cours non réalisés. Comme à l'accoutumée, les produits distribués et les gains ou pertes réalisés sur les cours servent au calcul du rendement.

La tendance à la régression des performances, qui se profilait déjà l'année précédente, n'a cessé de progresser en 2002: la performance des placements Servisa, au cours de l'exercice, a atteint une valeur de - 2,7 %, alors que celui de 2001 était déjà en léger recul à - 1,25 %. Au cours des trois années précédentes, la performance fut excellente, en particulier celle de 1999 avec une valeur remarquable de 11,36 %. Depuis lors, la situation sur le marché des capitaux s'est nettement dégradée et la perte sur les cours s'est aussi répercutée sur les placements de Servisa.

La performance des placements de la fortune de Servisa Supra varie plus fortement, pendant les bonnes années comme dans les mauvaises. Ceci est dû à la politique de placement plus offensive: alors que Servisa détenait un part d'actions de 25 %, celle de Servisa Supra atteignait un bon 35 % jusqu'en 2001. Au cours de l'année record de 1999, la performance de Servisa Supra a atteint une valeur de 13,59 %, dépassant ainsi celle de Servisa. Dans l'exercice sous revue, la part d'actions de Servisa Supra a également été ramenée à 25 %. La performance s'est donc légèrement relevée avec une valeur de - 4,0 % contre - 6,7 % en 2001.

La différence entre la composition des placements de capitaux des deux fondations est caractérisée par leur but respectif: Servisa Supra axe son objectif sur la part surobligatoire de la prévoyance vieillesse et Servisa l'aligne sur la part obligatoire. Par conséquent, le volume des placements est également différent: celui de Servisa s'élevait à deux milliards en 2002 et celui de Servisa Supra à 84 millions.

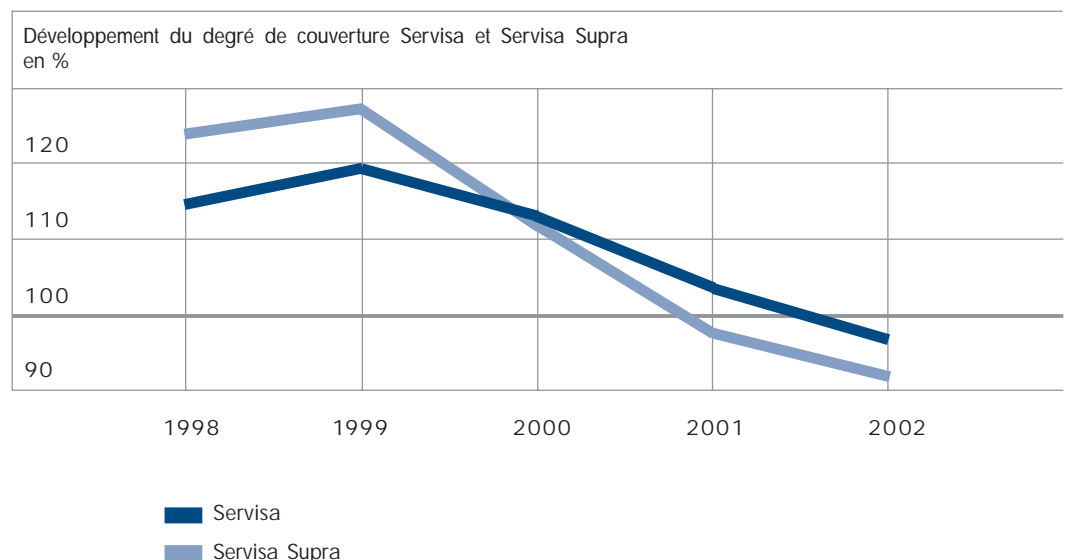


## Développement du degré de couverture

En 2001 déjà, sous l'influence du développement négatif de la bourse, le degré de couverture de Servisa Supra se situait en dessous de 100 %; à la fin de l'année 2002, il atteignait environ 91,9 %. Avec un degré de couverture de 97,0 % à fin de l'année 2002, Servisa enregistre également une légère insuffisance de couverture. Cette couverture insuffisante a aussi été provoquée par la situation boursière défavorable: les indices de référence boursiers déterminants ont chuté ces deux dernières années entre 40 et 50 %. Le degré de couverture est déterminé par la relation entre les actifs (capitaux de tiers déduits) et les capitaux de prévoyance, les capitaux affectés ainsi que les mesures spéciales. La valeur ainsi calculée se réfère toujours à une date d'effet précise, bien que les obligations liées aux prestations se situent en grande partie dans l'avenir. Il est notoire que la valeur des placements de la fortune est soumise à d'énormes fluctuations, alors que pendant ce temps les obligations liées aux prestations envers la personne assurée selon le système de prévoyance affichent une progression continue. Les placements en actions dans un portefeuille influencent fortement et tout particulièrement le degré de couverture. Lors de chutes autant prononcées que celles répertoriées ces dernières années sur les marchés boursiers, liées à des réserves qui fondent en raison des exigences minimales du taux d'intérêt trop élevé, les conséquences se font sentir par une baisse sensible du degré de couverture (voir graphique ci-dessous). Avec des valeurs boursières en hausse, le degré de couverture s'améliore.

Les insuffisances de couverture relevées auprès des deux fondations ne sont pas des signes révélateurs permettant de conclure à leur insolvabilité. Ces indices signifient seulement qu'à la date d'effet du 31.12.2002 toutes les obligations n'auraient pas pu être tenues si, à ce moment-là, la totalité des prestations étaient arrivées à échéance.

Selon l'avis unanime d'experts, un degré de couverture de 90 %, soit un manque de couverture s'étendant jusqu'à 10 %, est considéré comme insuffisance de couverture minimale et est de ce fait tout à fait supportable. Ce n'est qu'à partir d'un degré de couverture inférieur à 90 % que l'insuffisance est réputée «substantielle» et que des mesures d'assainissement sont absolument nécessaires. Servisa prend très au sérieux ces insuffisances de couverture; elle ne peut, ni ne veut, simplement attendre des jours meilleurs: selon les dispositions légales y relatives, une insuffisance de couverture doit être annoncée à l'Autorité de surveillance compétente et des propositions doivent être présentées pour y remédier. L'Office Fédéral des Assurances Sociales a reçu toutes informations concernant les mesures prises. L'Asset Allocation sera stratégiquement adaptée aux conditions existantes et la part d'actions sera réduite. Les obligations courantes ne sont en aucun cas menacées; elles seront assurées dans le contexte du cours des affaires.



## Frais d'administration et de distribution

Dans les discussions concernant l'amélioration de la transparence auprès des fondations collectives, figure en premier plan – en plus de la transparence dans les placements – la publication des frais. Servisa soutient entièrement ces efforts visant à accroître une clarté systématique des frais et des rendements; l'Asset Allocation, le produit de la fortune, le développement de la performance et du degré de couverture sont indiqués distinctement sur les pages précédentes.

Le montant des frais d'administration et de distribution figurant au compte d'exploitation se compose principalement de frais en matière de conseils ainsi que de dépenses à charge directe de la Fondation telles que les frais de placement et de révision.

La Fondation verse à Helvetia Patria Assurances une participation aux frais pour l'exécution des activités actuarielles dans le cadre des charges de primes.

Servisa s'engage clairement à répondre aux exigences de transparence et y travaille, afin d'apporter une présentation probante surtout dans le secteur des frais d'administration et de distribution.

## Organisation

Conseil de Fondation	<p>Président</p> <p>Vice-président</p> <p>Membres</p>	<p>Theo Prinz Président de la Direction de la Banque Cantonale de Thurgovie</p> <p>Paul Müller (jusqu'au 31.12.2002) Président de la Direction Suisse de Helvetia Patria Assurances</p> <p>Philipp Gmür (dès le 1.1.2003) Président de la Direction Suisse de Helvetia Patria Assurances</p> <p>Donald Desax Membre de la Direction Suisse de Helvetia Patria Assurances</p> <p>Roland P. Geissmann Président adjoint de la Direction du groupe Helvetia Patria Assurances</p> <p>Josef Huwyler Membre de la Direction de la Banque Cantonale de Zoug</p> <p>Mathys Lehmann Directeur de Synchrony Asset Management (Société affiliée à la Banque Cantonale de Genève)</p> <p>Beat Müller (dès le 4.9.2002) Chef actuaire de Helvetia Patria Assurances Suisse</p> <p>Martin Scholl (dès le 4.9.2002) Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale de Zurich</p>
Organe de contrôle		OBT AG Zurich
Experts en prévoyance professionnelle		Patria Consulta, Bâle
Commission de placement	Président	<p>Bruno Ammann (dès le 1.4.2002) Membre de la Direction de la Banque Cantonale de Zurich</p> <p>Antoine Cuénod (jusqu'au 31.3.2002) Membre de la Direction de la Banque Cantonale de Zurich</p> <p>John Noorlander Membre de la Direction de Helvetia Patria Assurances</p> <p>Rudolf Staub Membre de la Direction de la Banque Cantonale de Berne</p>



Direction	Directeur Responsable du service conseil Responsable du service à la clientèle Responsable Key Accounts et analyse des risques Responsable comptabilité et controlling Responsable service de comptabilité Responsable du conseil juridique Responsable Marketing et communication Responsable Fondation de libre passage Responsable service des prestations Conseillers d'entreprise	Peter Billerbeck  Leo A. Degen  Fritz Häsler  Claude Schreiber  Dieter Holz  Pierre Mengis  Christoph Schneider  Roland Kaufmann  Daniel Rossi  Roman Bieri Karl Küng (Key Accounts/Formation) Marcello De Luna (Key Accounts/Formation) Heinz Gasser (Suisse orientale) Roland Signer (Suisse orientale) Markus Koch (Suisse orientale, dès le 1.12.2002) Erich Nagel (Suisse orientale) Werner Huber (Suisse orientale) Rico Caduff (nord-ouest de la Suisse) Willy Manz (nord-ouest de la Suisse) Stefan Rohrer (nord-ouest de la Suisse) Werner Zurflüh (Suisse centrale) Reto Bisang (Suisse centrale) Nicolas Wittwer (Suisse romande) Fabian Wallmeier (Suisse romande)
Gestion du portefeuille		Fondation de placement Prevista, Zurich
Autorité de surveillance		Office Fédéral des Assurances Sociales, Berne

## Tableau d'un client: Digitoner Service S.A.

**Le client:** la personne la plus importante de Digitoner  
Digitoner Service S.A. a été fondée le 2 septembre 1988, pour palier aux lacunes typographiques de l'impression bureautique. A cette époque en effet, les possibilités typographiques des équipements informatiques, tant sur les logiciels que sur les imprimantes, n'étaient de loin pas aussi étendues qu'aujourd'hui et le créneau visé par DigiType (le nom de la société d'alors) correspondait à un réel besoin.

Avec l'avènement de l'impression laser et la généralisation de ce mode d'impression, les problèmes techniques amenèrent les fondateurs de la société MM. Ernest Imhof et François Clot, à se pencher sur les effets du toner par rapport à la qualité de l'image typographique de la sortie imprimée. Cette préoccupation eut pour effet d'orienter la société vers une technologie nouvelle et complémentaire de l'impression numérique et propulsa celle-ci dans un domaine qui allait devenir, après quelques années, son activité principale: la fabrication et la vente des consommables pour l'impression bureautique.

La maîtrise du processus de fabrication permet d'obtenir des produits alternatifs de qualité où les aspects à la fois écologiques et économiques séduisirent les utilisateurs. De même, elle donna à la société ce qui fait sa force aujourd'hui, à savoir: l'expérience et la crédibilité dans les conseils très professionnels qu'elle prodigue à sa clientèle, devenue de plus en plus exigeante.

**Les produits:** le respect de l'environnement

La première unité romande de recyclage de cartouches toner ouvrit ses portes en 1990. La marque ECOPRINT vit le jour quelques années plus tard, englobant dans son sillage les produits issus d'une filière respectueuse de l'environnement: récolte des produits utilisés, traitement des déchets dans les filières appropriées, valorisation des pièces, des composants et des matières réutilisables jusqu'à leur commercialisation.

Les locaux de Digitoner Service S.A. occupent une surface de 550 m<sup>2</sup>; la vente directe à la clientèle locale est assurée par le «Digitoner Shop», d'une superficie de quelques 50 m<sup>2</sup>. Cette dernière activité est complétée par la distribution de toute une gamme de produits adaptés aux différentes technologies de l'impression numérique utilisée dans les diverses branches de l'économie. Ce service assure à plus de 4500 clients de toute la Suisse romande une large palette de produits, dont:

- laser, jet d'encre
- photocopie, télécopie, risographie
- rubans pour transfert thermique
- toner magnétisé pour l'impression de chèques sécurisés.

Toutes les marques d'origine sont représentées par la société; cependant, sous l'appellation Ecoprint, l'entreprise Digitoner Service S.A. propose des produits alternatifs tels que les Génériques (produits nouveaux hors marque) ou Compatibles (issus de filières écologiques). Digitoner Service S.A. a toujours défendu la cause des solutions alternatives de produits de manière à offrir à ses clients des possibilités d'achats aussi larges que possible à des prix aussi économiques que possible.



Le personnel: le service à la clientèle au premier rang  
Sept personnes sont actuellement occupées au sein de la société.  
Par l'action heureuse de la structure interne de l'entreprise et grâce aux efforts conjugués des cadres et employés qualifiés, attentifs aux demandes les plus exigeantes de la clientèle, Digitoner Service S.A. possède une clientèle variée allant du simple utilisateur aux importantes communautés publiques, centrales d'achats ou autres sociétés internationales.

Le sérieux des conseils prodigués, l'ensemble des services offerts qui s'étend jusqu'au dépannage des imprimantes sur site, ajoutent aux prestations attendues des clients une facette qui fait la différence.

Dans ce même ordre d'idée, les documents de marketing (le catalogue notamment) sont devenus un outil incontournable très apprécié des utilisateurs et des acheteurs de plus en plus répandus dans le monde complexe des fournitures pour l'impression bureautique en constante évolution.

[www.digitoner.ch](http://www.digitoner.ch): la solution d'achat complémentaire mise à la disposition des clients.

Depuis 1997, Digitoner a joué la carte Internet en créant son site parmi les tous premiers. Celui-ci permet la vente en ligne de l'ensemble des produits vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Actuellement le taux de commandes par le biais du site est très élevé; près de 45 % des ordres sont passés en ligne. Ces excellents résultats confirment l'avis des spécialistes qui classent ce site marchand comme étant le meilleur du genre en Suisse. Les perspectives de développement s'annoncent encore excel-

lentes compte tenu du potentiel important qui reste à développer et des améliorations continues que l'entreprise met en place sur son site bilingue. Pour 2003, l'objectif de Digitoner Service S.A. était d'atteindre un tiers de son chiffre d'affaire provenant des ventes en ligne mais, si le trend se poursuit, cette part pourrait bien grimper au deux tiers! En effet, les multiples fonctionnalités de cette plate-forme d'achats séduisent de plus en plus les sociétés qui veulent améliorer leurs procédures d'achat et réduire les coûts qui en découlent.

En quinze années d'activité, l'entreprise Digitoner Service S.A. est devenue le leader romand et le spécialiste reconnu de la distribution des consommables et des solutions liées à l'impression bureautique. Mais si Digitoner a su rester constamment à l'affût de l'évolution technologique et proposer des solutions adéquates, grâce à une palette de produits sans cesse adaptée aux applications nouvelles, elle n'a pas failli à sa mission première qui est avant tout d'être à l'écoute attentive du client.

La prévoyance professionnelle:

Servisa Fondation collective des Banques Cantoniales

C'est par l'entremise de la Banque Cantonale de Fribourg que Digitoner Service S.A. s'est affiliée à Servisa Fondation collective des Banques Cantoniales, et ceci dès le 1<sup>er</sup> novembre 1988 déjà. Elle lui a confié toutes les affaires relatives à la gestion de la prévoyance de son personnel. L'excellente entente et la collaboration efficiente entre Digitoner Service S.A. et Servisa sont ainsi garanties pour le futur.



Photos:  
Studio E. Curchod

## Bilan Servisa au 31 décembre 2001 et 2002

Comme développé à la page 14, Servisa présente une légère insuffisance de couverture dans l'exercice sous revue. Pour la première fois, un report de pertes de CHF 67,1 millions en résulte.

Les capitaux d'épargne réglementaires ont enregistré une augmentation de CHF 391 millions. Ceci représente une hausse massive d'environ 21,3 %.

Actif	Annexe Indication n°	2002	2001
Avoirs en banque		76 410 913.29	44 956 222.69
Créances		63 656 614.80	51 684 458.74
Comptes de régularisation actifs		44 380 331.20	39 338 363.75
Placements auprès de Prevista	1	2 028 282 032.85	1 915 124 939.70
Avoirs auprès de l'assureur		99 517 212.75	0.00
Placements individuels		78 485 342.25	81 330 723.70
Dépôts de garantie		p.m.	p.m.
Report des pertes	2	67 054 752.99	0.00
<b>Total Actif</b>		<b>2 457 787 200.13</b>	<b>2 132 434 708.58</b>
<b>Passif</b>			
Engagements à court terme		70 480 261.24	58 998 825.52
Comptes de régularisation passifs		6 311 028.40	6 469 794.57
Réserves		5 935 500.00	67 498 500.00
Capital d'épargne réglementaire		2 230 042 253.20	1 839 170 366.55
Mesures spéciales		56 882 648.25	58 994 600.85
Capital affecté	3	88 125 509.04	92 884 517.52
Réserve de compensation	4	0.00	7 095 000.00
Fortune de la fondation		10 000.00	1 323 103.57
<b>Total Passif</b>		<b>2 457 787 200.13</b>	<b>2 132 434 708.58</b>

## Compte d'exploitation Servisa au 31 décembre 2001 et 2002

En 2002, les pertes non réalisées sur les cours ont atteint le montant record de CHF 127,2 millions. La raison réside dans le développement négatif persistant de la Bourse.

Charges	Annexe Indication n°	2002	2001
Prestations d'assurance			
– réglementaires	1	94 307 294.50	93 727 938.50
Prestations en cas de fins des rapports de service et de résiliations de contrats		278 779 627.66	264 167 917.67
Charges d'intérêt	2	81 589 749.80	70 942 251.20
Charges de primes		65 118 788.25	57 600 784.10
Constitution de capital			
– capital d'épargne		624 174 105.80	536 570 869.95
– mesures spéciales		6 511 184.30	6 044 040.25
– capital affecté		17 976 230.78	16 305 404.52
– placements individuels		3 821 398.20	3 046 414.55
Pertes non réalisées sur les cours		127 208 180.40	99 308 549.95
Pertes non réalisées sur les cours; placements individuels		8 767 025.80	7 502 093.56
Pertes réalisées sur les cours		1 052 992.50	0.00
Pertes réalisées sur les cours; placements individuels		750 807.85	148 875.35
Changement des réserves		0.00	571 657.68
Frais d'administration et de distribution		11 636 567.73	11 170 464.73
Charges techniques d'assurance		292 262.85	849 866.90
Répartition du surplus de bénéfices		2 056.25	11 481 398.55
Résultat d'exploitation		0.00	784.62
<b>Total Charges</b>		<b>1 321 988 272.67</b>	<b>1 179 439 312.08</b>
<b>Produits</b>			
Contributions			
– réglementaires		684 453 642.45	590 970 939.75
– autres		29 017 385.23	26 492 617.77
Produits des placements			
– rendement direct		76 644 446.80	64 728 063.14
Produits des placements individuels		2 666 128.50	2 575 397.75
Gains sur capitaux		0.00	11 659 151.29
Prestations de Helvetia Patria Assurances		37 721 397.20	34 093 036.90
Dissolution de capitaux			
– capital d'épargne		313 950 738.20	300 052 008.20
– mesures spéciales		9 372 281.30	8 479 727.75
– capital affecté		12 351 786.91	14 328 624.62
– placements individuels		10 673 103.35	8 121 985.71
Dissolution des réserves		66 504 000.00	107 985 249.95
Autres produits		10 265 506.17	9 952 509.25
Résultat d'exploitation		68 367 856.56	0.00
<b>Total Produits</b>		<b>1 321 988 272.67</b>	<b>1 179 439 312.08</b>

Pour la couverture partielle des pertes non réalisées sur les cours, des réserves d'un montant de CHF 66,5 millions ont dû être libérées.

# Annexe au bilan et au compte d'exploitation 2002 de Servisa

## Informations générales concernant la Fondation collective Servisa

Servisa Fondation collective des Banques Cantonales est une fondation collective créée par l'Union des Banques Cantonales suisses et Patria, Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie conformément aux art.80ss du Code civil suisse (CC). Son objectif est de fournir aux salariés et salariées ainsi qu'aux employeurs une prévoyance obligatoire et facultative conforme à la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). La Fondation poursuit notamment son but en gérant l'épargne de chaque œuvre de prévoyance constituée, en fonction des moyens mis à disposition et du règlement particulier à chaque entreprise. De plus, la Fondation conclut avec Patria Société suisse d'assurances sur la vie à Bâle un contrat pour l'assurance du risque et des rentes viagères. Pour cette raison, conformément à un avis rendu à la Fondation en date du 8 juin 2000 par un expert actuariel, la Fondation n'est pas tenue de se soumettre régulièrement à une expertise actuarielle. Pour chaque institution de prévoyance au sein de la Fondation, les organes de la Fondation sont la Commission de prévoyance paritaire, le Conseil de fondation, la Commission de placement, le siège de la Fondation et les fondateurs.

## Indications relatives au bilan

### 1. Placements chez Prevista

Les cours sont évalués selon la valeur boursière.

Recours aux produits dérivés: L'art. 5 des directives en matière de placements de Prevista est formulé comme suit: «Le recours aux instruments dérivés est admis si le caractère du groupe de placement ne s'en trouve pas modifié.» Cette clause garantit qu'aucune spéculation ne se produira au moyen d'instruments dérivés.

Certaines œuvres de prévoyance bénéficient de la possibilité de placements individuels.

### 2. Capital de couverture

En raison du développement des marchés financiers, Servisa présente au 31 décembre 2002 une insuffisance de couverture de CHF 67.1 millions. Le degré de couverture est de 97,0 %. Le Conseil de fondation est persuadé que cette insuffisance de couverture aura disparu dans un délai raisonnable, grâce à la stratégie de placement adaptée à l'évolution des conditions du marché, tout en satisfaisant aux prescriptions de l'art. 50 OPP2. L'Office Fédéral des Assurances Sociales a été informé de la situation.

### 3. Capitaux affectés

Les capitaux affectés des institutions de prévoyance figurent au bilan 2002 pour un montant de CHF 88 125 509.04. Leur répartition est indiquée dans le tableau supérieur, à droite.

### 4. Réserves de compensation

Les réserves de compensation de CHF 7.1 millions sont épuisées, en raison du développement défavorable de la Bourse.

### 5. Cautionnements, engagements de garanties et constitutions de gages

Servisa n'a conclu aucun engagement de ce type.

## Indications relatives au compte d'exploitation

### 1. Prestations de Helvetia Patria

Helvetia Patria paie des prestations d'assurance telles que des rentes de vieillesse, d'invalidité, de veuves et d'orphelins, ainsi que des versements en capital.

### 2. Charges d'intérêt

La composition de ce poste apparaît à droite dans le tableau du milieu.

## Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit en détail d'autres informations complémentaires à cette annexe.

Indications relatives au bilan  
Chiffre 3

Capital affecté	2002	2001
Réserves de contributions des employeurs		
– au sens large	4 712 632.25	4 969 930.50
– au sens strict	21 212 007.20	16 235 654.95
Capitaux libres divers		
– autres fonds libres	26 854 106.40	20 370 018.77
– compte collectif «dépôts de surplus de bénéfices»	42 784 780.96	50 158 591.52
– acc. indiv. des dépôts de surplus de bénéfices	7 598 319.25	7 390 668.70
– fortune spéciale	- 15 036 337.02	- 6 240 346.92
<b>Total</b>	<b>88 125 509.04</b>	<b>92 884 517.52</b>

Indications relatives  
au compte d'exploitation  
Chiffre 2

Charges d'intérêt	2002	2001
Charges d'intérêt sur fonds de tiers		
– encaissement de primes	0.00	40 521.75
– mesures spéciales LPP	882 740.05	1 607 364.05
– versements de prestations en suspens	1 713 384.60	1 533 077.00
Charges d'intérêt du capital d'épargne	77 347 848.30	64 912 445.75
Charges d'intérêt du capital affecté		
– réserves de contributions des employeurs	386 599.70	568 077.10
– autres fonds libres	219 148.50	323 636.70
– dépôts de surplus de bénéfices	1 040 028.65	1 957 128.85
<b>Total</b>	<b>81 589 749.80</b>	<b>70 942 251.20</b>

Répartition du surplus de bénéfices	2002	2001
Report de la fortune de la Fondation	1 323 103.57	1 322 318.95
Excédent réalisé	- 6 608 627.41	3 377 140.85
Gains sur cours non réalisés/ Pertes non réalisées sur les cours	- 127 208 180.40	- 99 308 549.95
Pertes réalisées sur les cours	- 1 052 992.50	0.00
Produit distribué	- 2 056.25	- 11 481 398.55
Dissolution de réserves/Attribution aux réserves	66 504 000.00	107 413 592.27
Nouvelle fortune de la Fondation	10 000.00	1 323 103.57
Report des pertes	- 67 054 752.99	0.00

## Bilan Servisa Supra au 31 décembre 2001 et 2002

Suite à la situation boursière défavorable, le report de pertes a subi une augmentation de CHF 8,0 millions.

Les capitaux d'épargne réglementaires ont enregistré une augmentation de CHF 26,1 millions. Ceci représente une hausse massive d'environ 37,3 %.

Actif	Annexe Indication n°	2002	2001
Avoirs en banque		8 935 347.71	6 134 563.48
Créances		3 158 450.78	3 165 322.54
Comptes de régularisation actifs		1 749 121.15	1 171 128.93
Placements auprès de Prevista	1	83 753 128.40	66 430 973.59
Placements individuels		498 444.10	0.00
Report des pertes	2	7 972 494.96	1 852 239.12
<b>Total Actif</b>		<b>106 066 987.10</b>	<b>78 754 227.66</b>
<b>Passif</b>			
Engagements à court terme		5 783 837.71	4 422 888.65
Comptes de régularisation passifs		128 786.55	308 176.50
Réserves		183 000.00	183 000.00
Capital d'épargne réglementaire		96 043 414.55	69 857 298.25
Capital affecté	3	3 926 948.29	3 981 864 .26
Fortune de la fondation		1 000.00	1 000.00
<b>Total Passif</b>		<b>106 066 987.10</b>	<b>78 754 227.66</b>



## Compte d'exploitation Servisa Supra au 31 décembre 2001 et 2002

Le montant des frais d'administration et de distribution a pu être réduit à CHF 98 594 grâce aux mesures prises et à ses effets stimulants.

Charges	Annexe Indication n°	2002	2001
Prestations d'assurance			
– réglementaires	1	3 280 984.30	4 505 757.15
Prestations en cas de fins des rapports de service et de résiliations de contrats		9 621 688.70	10 031 197.00
Charges d'intérêt	2	3 380 297.15	2 660 022.30
Charges de primes		3 339 923.65	2 530 531.85
Constitution de capital			
– capital d'épargne		34 181 544.20	36 417 597.10
– capital affecté		1 226 985.23	1 028 666.00
– placements individuels		15 758.45	0.00
Pertes non réalisées sur les cours		4 942 949.13	8 069 030.98
Pertes non réalisées sur les cours; placements individuels		84 849.30	0.00
Pertes réalisées sur les cours		535 999.22	0.00
Frais d'administration et de distribution		98 594.19	407 160.30
Répartition du surplus de bénéfices		127 713.55	813 347.35
<b>Total Charges</b>		<b>60 837 287.07</b>	<b>66 463 310.03</b>
<b>Produits</b>			
Contributions			
– réglementaires		38 273 687.20	39 345 688.40
– autres		1 302 150.68	1 134 636.65
Produits des placements			
– rendement direct		2 942 163.20	2 006 717.31
– gains sur cours réalisés		0.00	41 385.62
Produits des placements individuels		15 758.45	0.00
Prestations de Helvetia Patria Assurances		399 612.00	382 349.95
Dissolution de capitaux			
– capital d'épargne		11 262 796.70	13 147 122.95
– capital affecté		412 879.50	503 951.15
– capital affecté; placements individuels		84 849.30	0.00
Dissolution des réserves		0.00	8 031 471.46
Autres produits		23 134.20	9 841.00
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6 120 255.84</b>	<b>1 860 145.54</b>
<b>Total Produits</b>		<b>60 837 287.07</b>	<b>66 463 310.03</b>

Le résultat d'exploitation a fortement augmenté en raison des pertes sur les cours, pour atteindre en 2002 une valeur de CHF 6,1 millions.

# Annexe au bilan et au compte d'exploitation 2002 de Servisa Supra

## Informations générales concernant Servisa Supra

Servisa Supra Fondation collective des Banques Cantonales est une fondation collective créée par Servisa Fondation collective pour la prévoyance du personnel, conformément aux art.80ss du Code civil suisse (CC). Son objectif est de fournir une assurance de prévoyance professionnelle pour des prestations allant au-delà du domaine obligatoire de la prévoyance professionnelle ordonnées par la loi (LPP). La Fondation poursuit notamment son but en gérant l'épargne de chaque œuvre de prévoyance constituée, en fonction des moyens mis à disposition et du règlement particulier à chaque entreprise. De plus, la Fondation conclut avec Patria Société suisse d'assurances sur la vie à Bâle un contrat pour l'assurance du risque et des rentes viagères. Pour chaque institution de prévoyance au sein de la Fondation, les organes de la Fondation sont la Commission de prévoyance paritaire, le Conseil de fondation, la Commission de placement et les fondateurs.

## Indications relatives au bilan

### 1. Placements chez Prevista

Les cours sont évalués selon la valeur boursière.

Recours aux produits dérivés: L'art. 5 des directives en matière de placements de Prevista est formulé comme suit: «Le recours aux instruments dérivés est admis si le caractère du groupe de placement ne s'en trouve pas modifié.» Cette clause garantit ainsi qu'aucune spéculation ne se produira au moyen d'instruments dérivés.

Certaines œuvres de prévoyance bénéficient de la possibilité de placements individuels.

### 2. Capital de couverture

En raison du développement des marchés financiers, Servisa Supra présente au 31 décembre 2002 une insuffisance de couverture d'environ CHF 8,0 millions. Le degré de couverture est de 91,9%. Le Conseil de fondation est persuadé que cette insuffisance de couverture aura disparu dans un délai raisonnable, grâce à la stratégie de placement adaptée à l'évolution des conditions du marché, tout en satisfaisant aux prescriptions de l'art. 50 OPP2. L'Office Fédéral des Assurances Sociales a été informé de la situation.

### 3. Capitaux affectés

Les capitaux affectés des institutions de prévoyance figurent au bilan 2001 pour un montant de CHF 3 926 948.29. Leur répartition est indiquée dans le tableau supérieur, à droite.

### 4. Cautionnements, engagements de garanties et constitutions de gages

Servisa Supra n'a conclu aucun engagement de ce type.

## Indications relatives au compte d'exploitation

### 1. Prestations de Helvetia Patria

Helvetia Patria paie des prestations d'assurance telles que des rentes de vieillesse, d'invalidité, de veuves et d'orphelins, ainsi que des versements en capital.

### 2. Charges d'intérêt

La composition de ce poste apparaît à droite dans le tableau du milieu.

## Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit en détail d'autres informations complémentaires à cette annexe.

Indications relatives au bilan  
Chiffre 3

Capital affecté	2002	2001
Réserves de contributions des employeurs		
– au sens large	154 997.15	189 948.55
– au sens strict	1 641 107.05	1 373 484.90
Capitaux libres divers		
– autres fonds libres	251 450.08	251 669.55
– compte collectif «dépôts de surplus de bénéfices»	1 242 609.11	1 500 658.31
– acc. indiv. des dépôts de surplus de bénéfices	723 207.80	666 102.95
– fortune spéciale	– 86 422.90	0.00
<b>Total</b>	<b>3 926 948.29</b>	<b>3 981 864.26</b>

Indications relatives  
au compte d'exploitation  
Chiffre 2

Charges d'intérêt	2002	2001
Charges d'intérêt sur fonds de tiers		
– encaissement de primes	0.00	2 553.70
– compte courant Servisa	5 557.10	0.00
– versements de prestations en suspens	47 857.95	49 182.70
Charges d'intérêt du capital d'épargne	3 237 587.00	2 482 999.85
Charges d'intérêt du capital affecté		
– réserves de contributions des employeurs	24 837.00	35 783.00
– autres fonds libres	3 805.00	6 302.70
– dépôts de surplus de bénéfices	60 653.10	83 200.35
<b>Total</b>	<b>3 380 297.15</b>	<b>2 660 022.30</b>

Répartition du surplus de bénéfices	2002	2001
Report de la fortune de la Fondation	1 000.00	8 906.42
Report des pertes	– 1 852 239.12	0.00
Excédent réalisé	– 513 593.94	– 1 009 238.67
Gains sur cours non réalisés/ Pertes non réalisées sur les cours	– 4 942 949.13	– 8 069 030.98
Pertes réalisées sur les cours	– 535 999.22	0.00
Produit distribué	– 127 713.55	– 813 347.35
Dissolution de réserves/Attribution aux réserves	0.00	8 031 471.46
Nouvelle fortune de la Fondation	1 000.00	1 000.00
Report des pertes	– 7 972 494.96	– 1 852 239.12

# Rapport de l'organe de contrôle pour Servisa

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de Servisa Fondation collective des Banques Cantonales, Bâle, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière à constater toutes anomalies significatives dans les comptes annuels avec une sécurité convenable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions

en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements, ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis. Nous relevons que le degré de couverture s'élève à 97,0 % au 31 décembre 2002. Nous nous référons à ce sujet à la position correspondante de l'annexe.

OBT AG

Beat Schnider  
Expert-comptable diplômé

Patrick Zahno  
Expert-comptable diplômé  
Responsable du mandat

Zurich, le 26 mars 2003



# Rapport de l'organe de contrôle pour Servisa Supra

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes d'épargne de Servisa Supra Fondation collective des Banques Cantonales, Bâle, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes d'épargne incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière à constater toutes anomalies significatives dans les comptes annuels avec une sécurité convenable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales

décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements, ainsi que les comptes d'épargne sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis. Nous relevons que le degré de couverture s'élève à 91,9 % au 31 décembre 2002. Nous nous référons à ce sujet à la position correspondante de l'annexe.

OBT AG

Beat Schnider  
Expert-comptable diplômé

Patrick Zahno  
Expert-comptable diplômé  
Responsable du mandat

Zurich, le 26 mars 2003



Editeur:  
Servisa Fondations collectives  
St.Alban-Anlage 26  
4002 Bâle

Les rapports annuels des Fondations collectives Servisa sont disponibles en versions allemande et française.  
Pour de plus amples renseignements et des exemplaires supplémentaires, prière de s'adresser à:  
Servisa Fondations collectives, St. Alban-Anlage 26, 4002 Bâle,  
Téléphone 061 280 26 66, Fax 061 280 29 77,  
E-Mail [infoservisa@servisa.ch](mailto:infoservisa@servisa.ch), [www.servisa.ch](http://www.servisa.ch)



